

## L'OCCUPATION DU SOL DANS LA GRANDE LANDE AU DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SIECLE

Pour cette étude, réalisée sur l'ensemble des communes de la Grande Lande, les documents exploités sont les matrices cadastrales, dont l'établissement s'échelonne pour la zone considérée, et d'après les dates relevées sur ces registres, entre 1810 et 1845. A cette époque, la commune de Solférino n'existait pas encore, puisqu'elle fut créée plus tard, sous le II<sup>e</sup> Empire, en 1863, à partir d'espaces de landes cédés par les communes voisines<sup>1</sup>. Cette commune n'est donc pas prise en compte, puisque la période choisie pour cette étude se situe avant 1850, c'est-à-dire avant la grande transformation apportée par le boisement, accompagné des bouleversements du régime foncier (partage et vente des communaux).

L'exploitation des matrices cadastrales, suivie de la représentation cartographique des données relevées, a permis de préciser la part des principaux éléments de l'ancienne occupation du sol dans les pays de la Grande Lande. Les superficies communales se répartissent en terres de culture (terres labourées, vignes, jardins), pâtures, boisements (taillis et futaies de chênes, pins maritimes), landes et marais. La situation géographique de la commune et les conditions de drainage inhérentes à celle-ci, sont déterminantes pour expliquer les disparités qui apparaissent dans l'occupation du sol, entre par exemple les communes du centre de la Grande Lande et celles de la périphérie.

Mais, compte tenu des moyens sommaires dont on disposait à l'époque où ces documents furent réalisés, nous ne pouvons que constater quelques imprécisions ou lacunes dans la définition des termes. Le mot de « futaies » désigne parfois tous les boisements de la commune, sans distinction d'espèces. Mais le plus souvent, ce sont les feuillus qui sont désignés ainsi, parfois en précisant « chênes tauzins », et dans quelques rares exceptions « châtaigniers ». Pour les boisements de pins, lorsqu'ils apparaissent en tant que tels, il est impossible de savoir s'il s'agit de jeunes semis, donc de forêt artificielle, ou d'anciens boisements, précocement établis sur les versants des vallées ou sur les vieilles dunes continentales de l'intérieur du pays. Pour une analyse plus fine, il aurait fallu disposer des plans cadastraux de toutes les communes, afin d'y localiser les sections et d'en définir ainsi leurs caractéristiques topographiques (plateau, vallée, versants...).

Pour les espaces pâturés, la distinction est faite entre « prés » et « pacages ». Nous définissons les premiers comme des lopins en herbe, entretenus par le métayer à proximité de l'habitation, et sur lesquels on jetait les cendres du foyer domestique pour accélérer la pousse de l'herbe. Ce sont des prés de fauche où les bovins viennent pâturer à la fin de l'été ; ensuite, c'est le tour des

\* Maître-assistant de géographie à l'Université de Bordeaux III.

1. La commune de Solférino (9 276 ha) fut constituée à partir des achats faits aux communes de Luë, Labouheyre, Commensacq, Sabres, Morcenx, Onesse, Escource. Cf. SARGOS (R.), *Histoire du boisement des Landes de Gascogne*, Bordeaux, 1949, 846 p., p. 224. De même, quelques communes ont été depuis rattachées à d'autres, ou bien apparaissent sous des noms différents : exemple de Richet-Pissos ; Onesse-Laharie ; Belin-Beliet ; ou encore Lugaut, qui devint Retjons. Enfin, dans quelques cas, des sections sont manquantes sans que l'on puisse savoir si elles ont été perdues, ou si elles n'ont jamais existé.

moutons pendant tout l'hiver. Les « pacages » dans les fonds humides des vallons sont souvent drainés par des fossés artificiels ; l'humidité constante est favorable aux herbages, mais le sol y est souvent détrempé, donc très meuble, et l'accès du gros bétail y est parfois rendu difficile. Le mouton, plus léger est mieux adapté à ces pâturages.

Au terme d'un minutieux travail de relevé des superficies, par nature du sol et par sections, pour chaque commune, et après l'utilisation cartographique des renseignements ainsi obtenus, il ressort que les pays de la Grande Lande, dans la première moitié du XIXe siècle, sont caractérisés par une très faible mise en valeur (faible pourcentage de terres cultivées), une prédominance des landes, un boisement inégal, une « humanisation » somme toute très modeste, mais plus marquée à la périphérie qu'au centre de la zone considérée.

### 1. Un espace agricole très limité

Si la Grande Lande est un pays où la « vocation forestière » ne s'est affirmée qu'au siècle dernier, lorsque l'homme a entrepris, sur des sols pauvres et marécageux, de « cultiver » le pin maritime, il n'en est pas moins vrai que l'histoire de la forêt landaise dans son ensemble remonte bien avant le milieu du XIXe siècle, puisque des boisements existaient dès les temps préhistoriques et aux premiers siècles de notre ère (*saltus Vasconiae*). Mais le grand tournant se situe néanmoins en 1857, lorsque la loi autorise le partage des communaux, accélérant le boisement et l'assainissement des immenses étendues de landes marécageuses.

En effet, avant cette époque, la Grande Lande est décrite par la plupart des auteurs comme une contrée de sables et de marécages. Récits, textes, comptes-rendus de voyages, rapports administratifs, mettent l'accent sur l'aspect stérile et misérable du pays, sa réputation d'infertilité et de misère, les désagréments de sa traversée. Mais si l'on examine les cartes anciennes<sup>2</sup>, on peut observer que la vie rurale s'était développée sur les franges des versants bien drainés des vallées, s'appuyant sur un système agro-pastoral qui avait le mérite de tirer parti d'un milieu ingrat et de rendre complémentaires, dans le cadre d'une économie autarcique, un espace agricole réduit dans son étendue et une vaste lande pastorale.

Là où le drainage était le plus convenable à la culture, et où la maîtrise de l'eau ne présentait pas de difficultés insurmontables, se trouvaient les champs. Ils procuraient les ressources vivrières indispensables. Ils étaient le centre d'activité principal des habitants de la Lande. Leur mise en culture était associée à un système d'assainissement élémentaire où le « barat » (fossé de ceinture) recueillait les eaux en excès. Les terres consacrées aux céréales (seigle, millet), occupaient la plus grande partie de ces champs, où le sol était fertilisé par le fumier des moutons. Les jardins potagers, entretenus par les femmes autour des maisons, quelques arpents de vignes et les arbres fruitiers disposés en bordure, ne représentaient alors qu'une infime superficie.

Pour quelques 490 000 ha de superficie totale, nous n'avons recensé qu'environ 600 ha de vignes (0,1 %), mais 40 000 ha de terres labourées (8,2 %). Dans le centre du plateau, peu de communes dépassent les 6 ha de vignes ; il est vrai que pour certaines d'entre elles, et notamment pour les communes girondines, les vignes semblent exister en joualles. Mais, dans ce cas, aucune indication précise ne permet d'évaluer leur importance. Les communes possédant plus de 25 ha de vignobles sont peu nombreuses (huit), et surtout situées à la périphérie sud et sud-est, à proximité des pays de l'Armagnac ou en direction des pays de l'Adour. Roquefort, avec 195 ha de vignes se classe au premier rang ; cette culture est favorisée ici par la plus grande variété des sols et notamment la présence de calcaire (dôme crétacé).

2. Cartes de Belleyme et de Cassini, dont les relevés datent du XVIIIe siècle. Cf. La Haute Lande de 1760 à 1790 : Cartographie de l'occupation du sol d'après la carte de Belleyme par S. LERAT et J. MENAUT (Colloque de Sabres, 1981).

Les communes où les champs, les prés et les pacages représentent plus de 20 % du territoire, sont également peu nombreuses (six). Avec 35 % de son espace mis en valeur, Roquefort se détache encore, puis viennent Bélis : 27 %, Fargues : 25 %, Suzan : 23 %, Rimbez : 20 %, Arx : 21 %, Villandraut et Escaudes. Partout ailleurs, les superficies exploitées pour les cultures ou l'élevage sont faibles, 5 à 10 %. Ce sont, au centre, les communes du plateau mal drainé, où les landes occupent de 70 à 80 % du territoire (Pissos, Commensacq, Sore, Luxey, Captieux, Lencouacq, Lugaut). A l'ouest, s'étale une bande nord-sud, où la mise en valeur ne dépasse pas 5 % du territoire (Lugos, Ychoux, Luë, Escource, Onesse, Laharie).

Au contact des zones voisines mieux mises en valeur, les communes de la périphérie au nord, au sud et à l'est, ont entre 13 et 19 % de leur territoire exploité.

La carte (n° 1) met parfaitement en évidence l'extrême pauvreté du centre du plateau où la mise en valeur est rendue difficile par les mauvaises conditions du drainage. Les terres marécageuses<sup>3</sup> existent partout, mais elles sont plus étendues à l'ouest, notamment dans le secteur de Sabres, Morcenx, Escource, c'est-à-dire là où un peu plus tard sera créée la commune de Solférino. Ce secteur correspond à une des plus importantes zones de lagunes de la haute lande. Elles existent aussi en grand nombre au sud de Saint-Symphorien et dans la commune de Saint-Magne.

Les communes les moins « marécageuses » se trouvent sur les bordures de la zone étudiée ; elles appartiennent aux espaces mieux drainés des rebords du plateau landais. Il en est ainsi au nord et à l'est, là où le drainage s'améliore en direction de la vallée de la Garonne et de ses affluents, le Ciron et l'Avance, ou, au sud, grâce aux affluents de l'Adour.

La mise en valeur et les paysages sont donc à cette époque étroitement subordonnés aux problèmes du drainage.

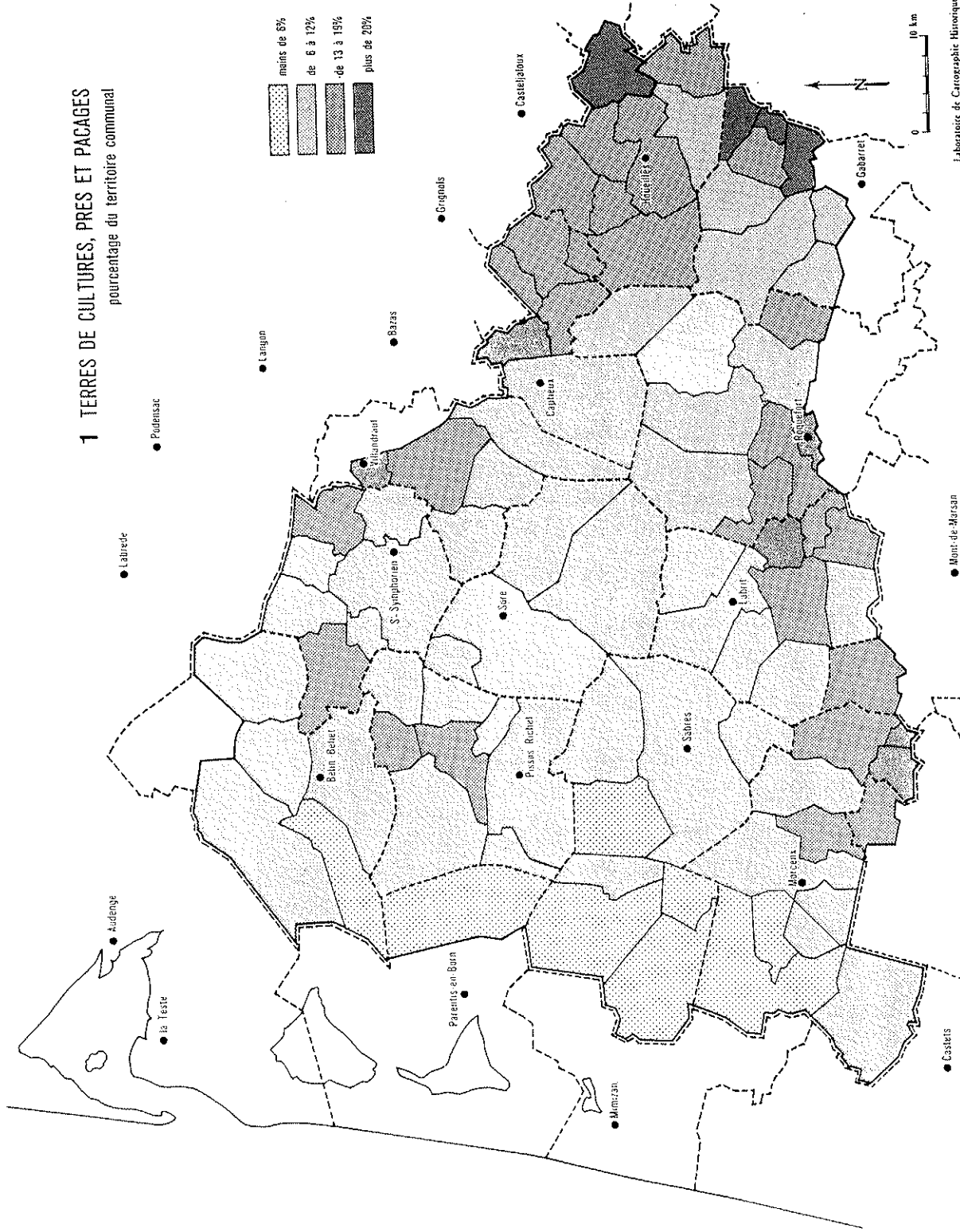
## 2. De vastes étendues de landes (carte n° 2)

Les landes couvrent environ 60 % de la superficie, soit 291 000 ha. Elles sont caractéristiques des secteurs du plateau dépourvu d'artères de drainage. C'est la partie la plus défavorisée, celle qui a contribué à créer la terrifiante image de la Grande Lande, où la stagnation des eaux durant cinq mois, de novembre à mars, était vecteur de maladies et obstacle à la mise en valeur agricole.

Il y a au centre de la région, entre les bassins de l'Eyre, du Ciron et de l'Estampon, d'immenses étendues très mal drainées, où les dénivellations topographiques sont très faibles (pente générale entre 1 % et 2 %). Ainsi, la Grande Lande du Poteau, entre Labrit et Captieux, figure parmi les zones les plus plates et les plus mal drainées de toute la région des Landes de Gascogne. C'est sur cette dorsale du plateau que les superficies en landes dépassent dans presque toutes les communes 70 % du territoire. Il en existe même où elles avoisinent ou dépassent les 80 % (Captieux, Lugaut, Lencouacq, Le Sen, Maillas, Losse, Estigarde). A l'inverse, les superficies en landes déclinent dès que le drainage est mieux assuré, là où le réseau hydrographique et la dissection du modelé qui en résulte, créent un système de pentes favorable à un meilleur écoulement des eaux. Ce sont les communes périphériques déjà décrites où les zones cultivées et l'habitat marquent davantage le paysage.

3. Sous ce terme, nous avons regroupé les superficies des étangs, mares, marais, lagunes, mentionnés sur les matrices cadastrales. Cependant, dans certains secteurs, leur superficie apparaît anormalement faible, compte tenu de la réalité géographique. C'est que les lagunes et marais sont vraisemblablement comptés avec les landes (ex. dans les communes girondines de Saint-Magne, Hostens, Captieux). Il est vraisemblable aussi que dans quelques cas de communes, ces terres marécageuses, ou tout au moins une partie, aient été portées au compte des « pâtures » ou « pacages ».

**1 TERRES DE CULTURES, PRES ET PACAGES**  
pourcentage du territoire communal

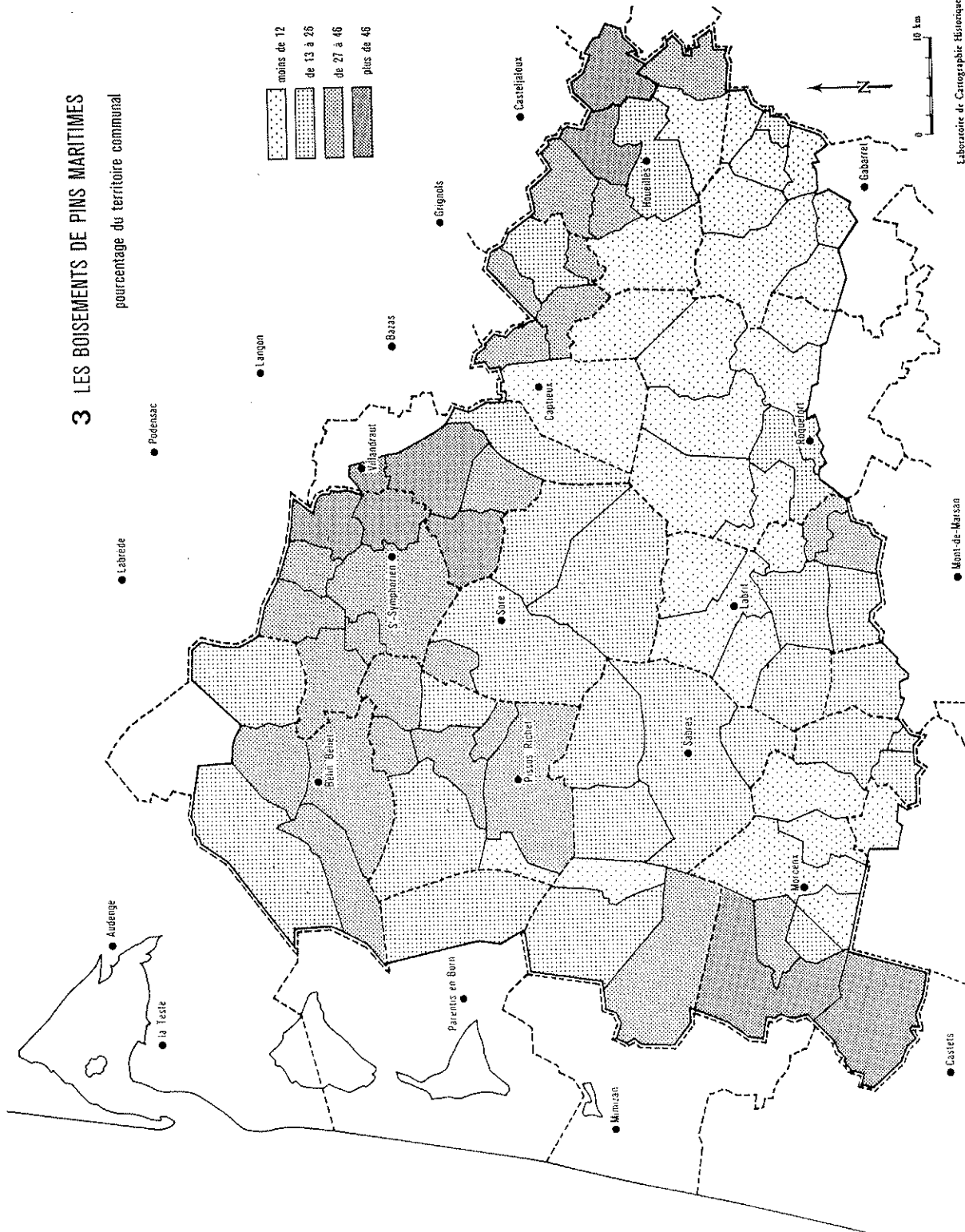


Laboratoire de Cartographie Historique - Bordeaux (II)



### 3 LES BOISEMENTS DE PINS MARITIMES

pourcentage du territoire communal



Ces landes apparaissent comme d'immenses espaces vides d'habitats permanents, parsemés de quelques parcs servant d'abri aux troupeaux et à leurs pasteurs, et parcourus par des chemins rectilignes, reliant les quartiers entre eux. La lande commune constituait le domaine des parcours où les bergers pratiquaient une sorte de transhumance, conduisant les moutons l'été sur le plateau, l'hiver dans les prés et pacages proches des habitations, fuyant la haute lande devenue marécage. Ce territoire est l'élément indispensable du système agro-pastoral landais, et son usage communautaire en est alors la clé de voûte. Le passage des landes dans le domaine des communes, imposé par la législation révolutionnaire, va rendre plus solide l'emprise de celles-ci sur les anciens « vacants », de telle sorte qu'il sera nécessaire en 1857 de recourir à une loi pour contraindre les communes à assainir et à ensemercer à leurs frais les terrains communaux soumis aux parcours des troupeaux. La vente partielle de ces biens procurera à ces communes les ressources nécessaires pour l'exécution des travaux, mais elle permettra aussi la création de grands domaines fonciers par quelques notables landais ou des régions voisines.

### 3. *Un boisement encore modeste* (carte n° 3)

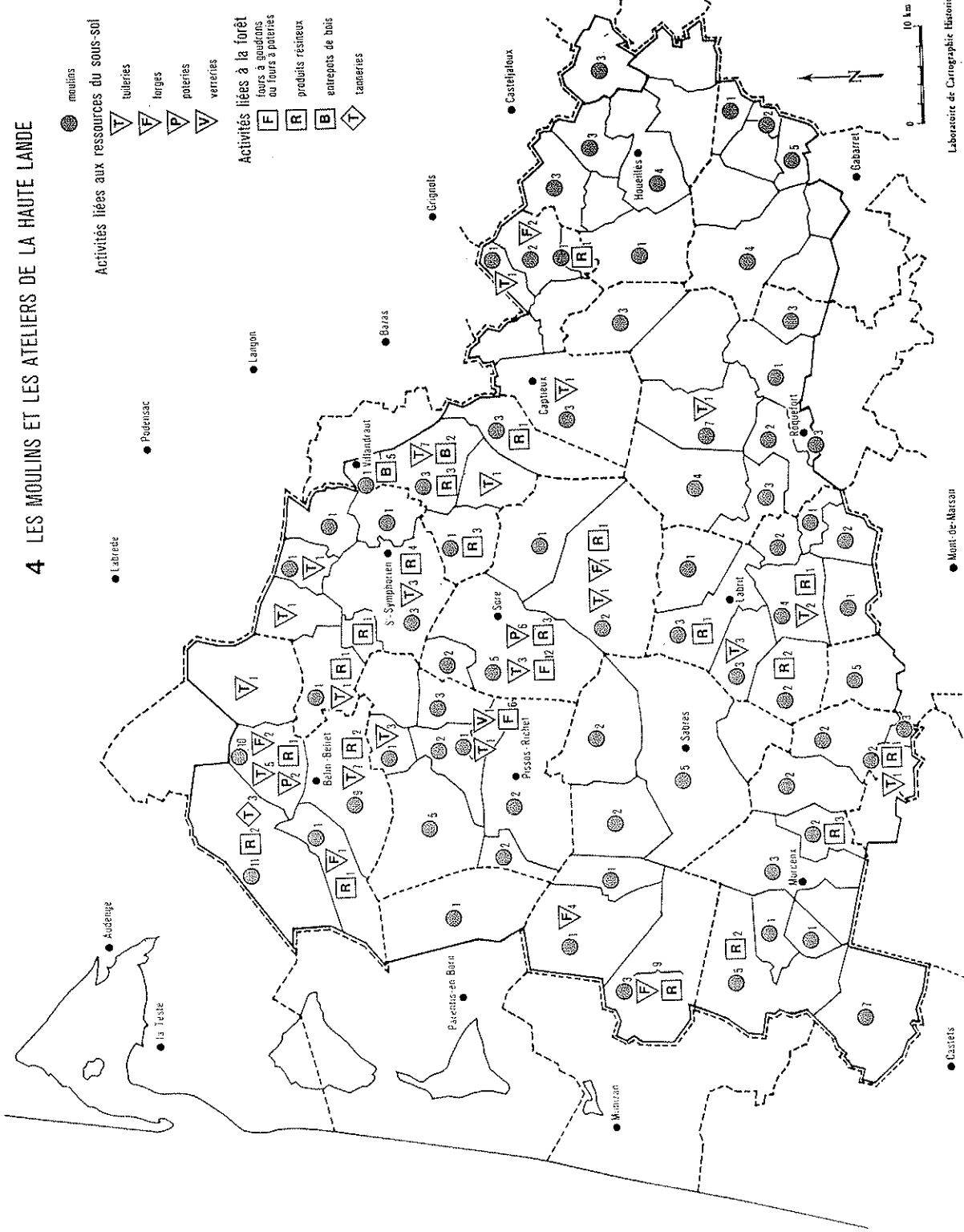
Les superficies cadastrées boisées atteignent 88 000 ha pour les pins maritimes, soit 18 % du territoire de la Grande Lande, et environ 20 000 ha pour les feuillus, soit seulement 4 %. Les essences les plus fréquemment mentionnées sont le chêne tauzin, « l'échalassier », c'est-à-dire le robinier, le châtaignier, le saule. A l'intérieur de chaque commune, il est rare que les boisements de feuillus soient supérieurs aux superficies en pins, mais c'est le cas à Onesse, où apparaissent en particulier quinze hectares de chênes-lièges. C'est la superficie la plus importante mentionnée pour cette essence dans la Grande Lande.

Dans une dizaine de communes seulement, les boisements de feuillus représentent 10 % ou plus du territoire ; la plupart d'entre elles sont situées à la limite sud et sud-est de la région. Mais les données sont imprécises dans ce domaine, car on trouve des communes où aucun boisement de feuillus n'est signalé (Captieux, Escaudes), d'autres où les « futaies » et « taillis » (généralement feuillus) sont comptés avec les bois de pins (Fargues), parfois ces derniers ne sont pas mentionnés (Lucmau). Il est donc difficile de tirer des conclusions sur l'état du boisement à cette époque. Cependant, il apparaît que les pins sont peu nombreux dans le canton de Gabarret, au sud-est, c'est-à-dire dans cette partie déjà périphérique de la Grande Lande, où l'agriculture et surtout le vignoble prennent le relais.

Il est une autre zone où les pins maritimes occupent à l'époque encore très peu de place ; ce sont les communes de la dorsale des landes humides, où les boisements n'atteignent même pas 10 % de la surface (Labrit, Le Sen, Lencouacq, Lugaut, Maillas, Losse). Dans les communes de la vallée de l'Eyre, les taux avoisinent ou dépassent 20 % (Argelouse, Mano, Belin, Moustey). Dans ces communes, la « vieille forêt » (feuillus et pins) occupait les versants bien drainés, et sans doute aussi, quelques lopins de landes y furent précocément ensemenés par quelques audacieux Landais. On retrouve des taux de boisement comparables à la périphérie sud (rebords du plateau).

Mais, les plus importants boisements de pins se situent d'après nos sources cadastrales, dans le secteur de Villandraut, et dans la pointe orientale de la Grande Lande ; c'est que la « vieille forêt » y colonise depuis déjà longtemps les versants de la vallée du Ciron et ceux des vieilles dunes continentales (Cazalis). Les taux de boisement y dépassent 40 % et atteignent 53 % à Préchac, 56 % à Villandraut, 58 % à Balizac.

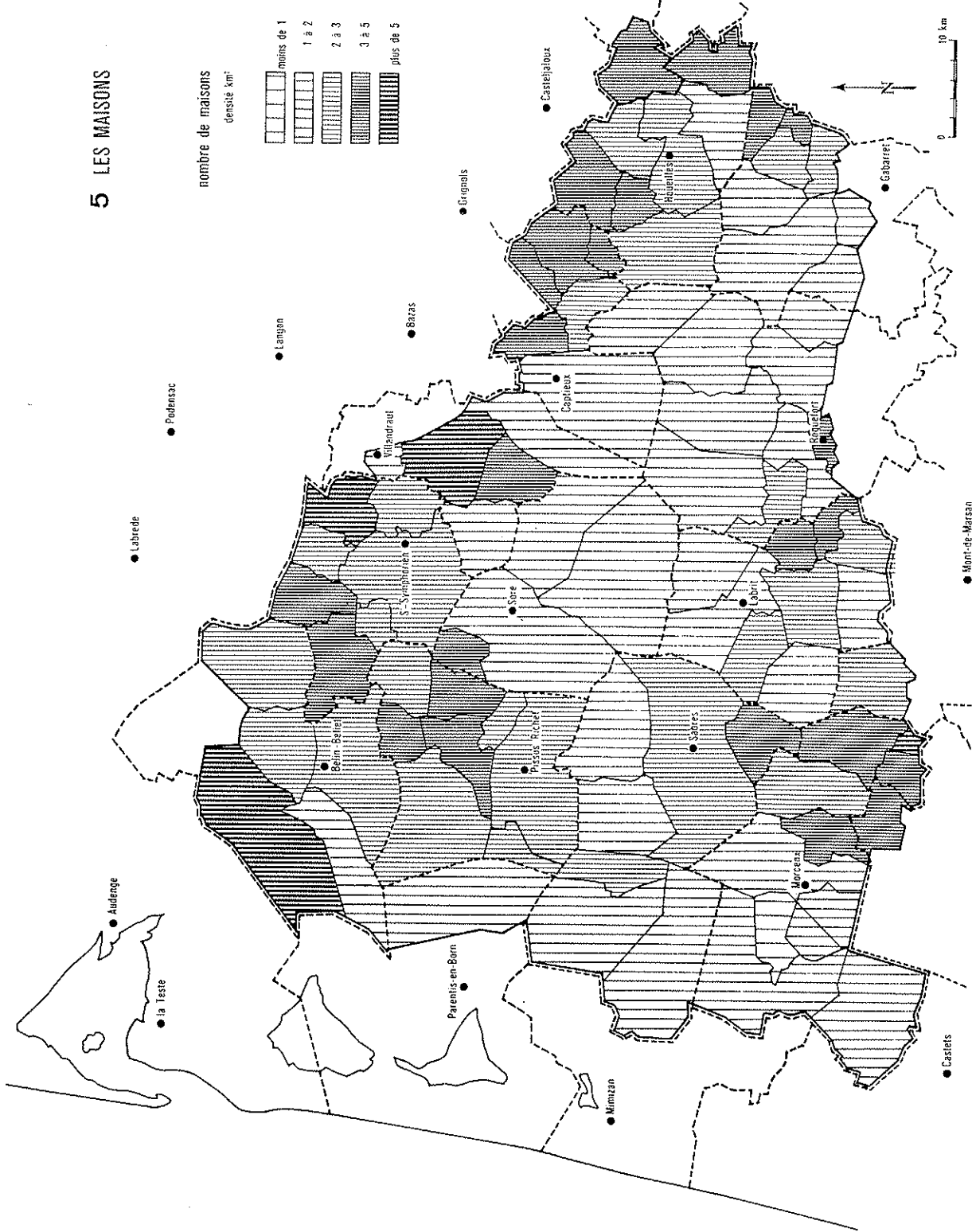
# 4 LES MOULINS ET LES ATELIERS DE LA HAUTE LANDE



Laboratoire de Cartographie Historique - Bordeaux III.



# 5 LES MAISONS



#### 4. *Les activités dans la Grande Lande* (carte n° 4)

Celles que nous avons pu relever sur les matrices cadastrales apparaissent étroitement liées aux ressources locales végétales ou du sous-sol. Les moulins au nombre de 179 sont les plus répandus, et existent dans presque toutes les communes ; certaines même en possèdent plusieurs. Les ateliers où l'on travaille le bois sont évidemment peu nombreux à cette époque ; on en compte sept seulement, et principalement dans le secteur de Villandraut et de Préchac (« vieille forêt »). Par contre, la présence de trente quatre ateliers de résine prouve bien que les anciens boisements étaient gemmés, et que cette activité aujourd'hui presque disparue, fut la vocation première du massif landais. L'utilisation du bois dans les fours à goudron semble moins répandue ; on en compte une douzaine d'exemples. Enfin, quarante-quatre tuileries, huit poteries, reposent sur l'exploitation des argiles sous-jacentes à la couche sableuse, tandis que treize forges utilisent le fer contenu dans les horizons aliotiques des sables landais.

Les communes où ces divers ateliers sont les plus nombreux sont aussi bien souvent les plus peuplées. Si l'on examine le nombre des maisons indiqué sur les documents cadastraux, peu de communes possèdent un habitat développé (carte n° 5). Six d'entre-elles seulement atteignent ou dépassent le nombre de trois cents maisons (Salles, Préchac, Roquefort, Sabres, Saugnac-et-Muret, Saint-Symphorien). Dans l'ensemble, la densité de l'habitat dans la Grande Lande est faible. Rares sont les communes où l'on compte plus de cinq maisons à l'hectare. Dans le centre du plateau, on ne rencontre guère qu'une ou deux maisons à l'hectare, tant est vaste la lande et faible le peuplement (Callen, Luxey, Captieux, Lugaut, Labrit). Dans le sud et à l'est, on peut observer un habitat un peu plus marquant dans le paysage, avec trois à quatre maisons/ha.

o0o

Dans la première moitié du XIXe siècle, la lande est parfois grignotée aux abords des villages par les défrichements ou les ensemencements déjà effectués, mais elle règne sans partage dans le plus grand nombre des communes. Cependant, le pastoralisme allait mal résister aux assauts de la forêt. La loi de 1857 peut être considérée comme le grand tournant dans l'évolution de l'occupation du sol de la Grande Lande, car en autorisant le partage et la vente des communaux, elle allait permettre la constitution d'importantes propriétés foncières, qui, la conjoncture économique aidant (hausse des prix de la gemme), devinrent rapidement de vastes domaines boisés.